Warning: Invalid argument supplied for foreach() in **/home/papsecur/public_html/plugins/system/rokcandy_system.php** on line **144**

Un an après son arrivée à la Primature, le Premier Ministre Michèle D. Pierre-Louis est interpellée au Sénat de la République à l'instigation de la Pateforme qui l'a approuvée aux lendemains des cyclones ayant ravagé le pays. La séance aura lieu le jeudi 29 octobre prochain.

Wenceslass Lambert, Moïse Jean Charles, John Joël Joseph et Anacacis Jean Hector sont les parlementaires interpellateurs, tous appartenant au parti Lespwa (Espoir) - le regroupement politique du président de la République, René Préval, majoritaire au Sénat.

Les sénateurs interpellateurs s'en prennent au Gouvernement essentiellement pour la gestion des 197 millions de dollars du fonds d'urgence post-cyclonique. Ceux-ci, à leurs dires, se seraient volatilisés.

A ce jour, une ébauche de rapport financier a été acheminée au Parlement sur l'utilisation des 197 millions de dollars. Mais elle a été vitement qualifiée d' « album photos » par les parlementaires dès sa déposition. Conséquemment, ces sénateurs menacent de renvoyer le Premier ministre.

Le moment n'est pas opportun d'interpeller le Premier ministre, soutiennent certains leaders politiques.

Toutefois, estiment le responsable du Parti Social Rénové, Yves Rousseau et celui du PNDPH, Turneb Delpé, les sénateurs jouissent des prérogatives pour convoquer, voire sanctionner le gouvernement, en cas de corruption ou/et détournement de fonds.

De son coté, le sénateur Rudy Hériveaux, intervenant sur **Signal FM** ce matin à l'espace « Invité du jour », a déploré cette interpellation qui, selon lui, peut enfoncer le pays dans un vide institutionnel sans précédent. « Les investisseurs qui s'intéressent au pays vont vite faire marche-arrière, les élections du renouvellement de la chambre basse et du tiers du Sénat pâtiront », prévient-il.

www.signalfmhaiti.com